

Tauves

BULLETIN MUNICIPAL 2025



..... Edito du Maire

Lecteurs attentifs des comptes-rendus du conseil municipal, vous savez notre volonté de transparence au sein du conseil et en direction de toute la population. A la tête de la commune nous ne passons pas notre temps à nous plaindre de telles ou telles difficultés, pourtant parfois bien réelles. **Nous consacrons toute notre énergie à la définition et à la concrétisation de projets** dans la limite des possibilités financières en optimisant capacité d'autofinancement, subventions extérieures et emprunts. **Les subventions ont été jusque-là au rendez-vous**, nous avons su les mobiliser, et il convient de remercier sincèrement Département, Région, Etat, Europe, d'être aux côtés des territoires et des communes.

Les déficits publics nationaux finiront bien par impacter tout le monde : collectivités, entreprises et ménages, jeunes, actifs et retraités, et nous devrons surement maîtriser encore davantage nos dépenses de fonctionnement, prioriser nos choix, échelonner dans le temps nos investissements, et toujours défendre le service public de proximité, la réponse à vos besoins, chercher l'attractivité et l'accueil d'habitants.

Vous pouvez voir le détail précis de nos investissements dans les pages à venir et parmi elles, la **voirie** toujours indispensable bien que moins subventionnée. Mais nous progressons au fur et à mesure des tranches réparties sur les villages et dans le bourg selon l'état de la chaussée !

Nous avons pu mener à terme des **investissements productifs** avec des activités générées et des recettes nouvelles, loyers ou redevances, qui couvrent les annuités des emprunts... Depuis des années, nous investissons plus que la moyenne, nous sommes plus endettés que la moyenne, mais nos recettes sont plus fortes que la moyenne grâce aux revenus générés par les investissements (200 000 € de loyers/an), ce qui reste une grande sécurité.

Cela permet de continuer d'étudier de **nouveaux projets** dont l'engagement sera échelonné à nos capacités financières année après année, en n'oubliant jamais : une commune qui n'investit pas est une commune qui n'avance pas

Le bulletin municipal qui précède les élections se doit de limiter l'autopromotion du bilan, restons factuels, et de ne pas s'apparenter à un programme. Nous rendons donc juste compte ici des réalisations effectives et des projets en cours déjà lancés par le conseil municipal, comme chaque bulletin municipal.

Travaux à **l'école**, terrain de **tennis** refait à neuf, **voirie**, nouvelle **salle associative**, achat de **matériel** ont marqué 2025, ainsi que la définition des projets qui seront engagés en 2026-2027 dont les travaux de rénovation de la **gendarmerie** ou la **résidence senior**... l'achat d'un bâtiment privé dans le bourg par la communauté de communes et la commune permet d'annoncer les travaux d'une nouvelle **crèche** dès septembre 2026... d'autres perspectives se dessinent et dépendront le cas échéant de partenaires extérieurs tels que Territoire d'Energie pour l'éventuel réseau de chaleur. Un **permis d'aménager** est demandé pour la suite du parc d'activités économiques la Croix Haute après la vente initiale de deux lots, et un permis d'aménager est déposé pour un nouveau lotissement route d'Avèze dont la commercialisation future devra équilibrer le coût (achat et viabilisation)...

Les élus de mars 2026 ne trouveront pas une situation sans projets.

A ce titre, les élections municipales ont lieu dimanche 15 mars et vous devez savoir que le mode de scrutin évolue avec la fin du panachage et l'instauration de mode de scrutin de liste entière. Tout panachage entraîne la nullité du bulletin, seul le vote liste entière est autorisé. Une évolution récemment votée par les députés et sénateurs qui fera progresser la parité femme-homme mais pas forcément la démocratie directe... la liste majoritaire obtient la majorité absolue des sièges dès le premier tour.

Je tiens à former des vœux de prospérité pour la commune, pour tous ses habitants, et vous m'autoriserez à remercier l'engagement de chaque conseiller municipal qui a su travailler dans le respect garantissant la cohésion de notre commune, chacun avec ses convictions. Il n'y a pas eu de guerre dans nos débats, loin de là.

Assez inquiet sur la situation nationale, je suis de plus convaincu que la commune est le garant d'une cohésion et que la ruralité sera une chance pour le pays, je pense que de plus en plus de Françaises et de Français trouveront la sérénité dans des territoires ruraux si ces derniers offrent services et équipements essentiels, c'est tout le sens de notre engagement.

Christophe SERRE - Maire de Tauves

.. Les décisions importantes du Conseil municipal ..

(9 réunions depuis le dernier bulletin...) - Arrêté fin novembre 2025

Le 29 novembre 2024

Ressources humaines : aide de la commune à la garantie maintien de salaire des agents (50%), renfort saisonnier pour l'hiver et astreinte viabilité hivernale. Budget : validation des travaux faits en régie, évolution des loyers 2025 logements et maison de santé. Voirie : maîtrise d'œuvre ADIT pour le programme 2025, demande subvention départementale et Etat. Zones d'accélération des énergies renouvelables.

Le 28 décembre 2024

Dernières modifications du budget 2024. Attribution du marché de travaux pour le pont de la Garde et confirmation demande de subvention Département en plus de l'Etat pour atteindre 80%. Lancement étude résidence senior avec OPHIS et avancement projet crèche par la communauté de communes. Ressources humaines : mise en place du compte épargne temps.

Le 21 février 2025

Présentation et vote du compte financier unique, Résultats comptables 2024. Ressources humaines : création 3^{ème} poste agent technique à l'année. Poste contractuel pour les salles d'exposition. Travaux : avenant en plus-value pour la voirie les Sagnes. Attribution marché pour travaux école et salle associative ancien collège. Résidence senior : convention groupement de commande et conduite opération résidence senior avec OPHIS. Relance demande subvention Etat pour gendarmerie. Mission géomètre pour établir permis aménager. Actualisation tarifs de location du tiers lieu.

Le 4 avril 2025

Budgets : affectation des résultats 2024 à l'investissement. Présentation et vote du budget primitif 2025 commune et assainissement et la croix haute. Vote des taux de fiscalité sans augmentation. Vote redevance assainissement en augmentation (obligation d'équilibrer le budget annexe avec cette seule recette). Prêt bancaire 2025 (135 000 €). Lancement étude faisabilité réseau de chaleur suite à étude d'opportunité. Convention d'utilisation précaire de parcelles agricoles. Lancement de la procédure de recensement des tombes abandonnées au cimetière. Lancement consultation pour la prestation de livraison de repas de la cantine 2025-2029.

Le 22 mai 2025

Forêt : modification du plan de gestion de la forêt avec ONF et programme d'actions 25-26-27. Evolution des statuts de la communauté de communes. Composition du conseil communautaire prochain mandat (sans changement pour Tauves, 2 sièges). OPAH : fonds de concours de la commune à la communauté de communes pour l'animation et pour les subventions aux particuliers. Première tranche de subventions aux associations.

Le 10 juillet 2025

Choix du prestataire pour les repas cantine (maison St Joseph renouvelée). Tarifs cantines 2025-2026 (+10 centimes) et règlement cantine et garderie. Attribution du marché de travaux voirie 2025-2026 et demande de subvention Département. Lancement mission maîtrise œuvre pour les travaux gendarmerie. Adhésion au groupement de commande Solaire Dômes (projets toitures photovoltaïques). Nouvelles subventions associations.

Le 27 août 2025

Renfort service cantine (poste contractuel) ; Prêt bancaire acquisition bâtiment (65 000 €). Demande de subvention répartition amendes de police pour travaux de sécurité dans le bourg (7 500 €). Location rez-de-chaussée maison Plaze. Modification Budget. Demande d'un barnum à la Région.

Le 16 septembre 2025

Choix bureau étude réseau de chaleur et démarrage. Subvention association. Achat bâtiment avec la communauté de communes, copropriété.

Le 13 novembre 2025

Ressources humaines : promotion interne secrétaire de Mairie. Astreinte viabilité hivernale et extension de l'astreinte technique toute l'année pour sécuriser le service. Renfort saisonnier suite à une demande de disponibilité. Mission architecte pour projet salle sport santé à côté de la maison de santé. Validation syndicat copropriété la Ferme et assurances. Maison de santé : départ ambulance, arrivée diététicienne, augmentation présence CPTS. Evolution loyers 2026. Validation travaux en régie. Budget : montant assurance suite sinistre grêle juillet 2024. Subvention association parents d'élèves 2025 et aide au voyage scolaire 2026. Décision modificative investissement, nouvelles subventions, lancement voirie... Convention fourrière association protectrice des animaux

Retrouvez sur **www.tauves.fr** l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux

..... Novembre 2024 - Novembre 2025

arrêté au 11 décembre 2025

Naissances

- DURAND Capucine, Martine, Françoise – Tauves – 31 décembre 2024
- KEITA Ayla, Laurence, Djokè – Clermont Ferrand 20 mai 2025

PACS

- GAYDIER Fabien et PIALOUX Manon 1^{er} mars 2025
- MAZUR Alexandre et BERTRAND Emma 25 mai 2025

Mariage

- VAUTIER Florian, Damien et VERGNOL Alice, Valérie 16 novembre 2024
- MABRU Alain et SENCHUK Zhanna 14 décembre 2024
- PORTEILLA Elie, David, Henry et SEBBOUH Inès 28 juin 2025
- DEGOUVE Romain, Jean-Marc, Claude et MARTIN Emeline 9 août 2025
- BIERET Sébastien, Gérard et MAILLOT Cassandra, Christiane 13 septembre 2025
- GALLIMORE Steven, Jeffery et SMITH-PRICE Lucy, Jayne 22 novembre 2025

Décès

- BOYER André, Louis 24 décembre 2023
- HUGUET née LAURIER Lucie 18 novembre 2024
- MARTIN née DAUPHIN Eva, Alberte 16 février 2025
- BERNARD Pierre, François 3 mars 2025
- BONHOMME née CHALUS Myriam, Marie-Pierre 28 juin 2025
- VIGERIE née KRAUSS Jacqueline, Raymonde 19 juillet 2025
- MABRU François 2 septembre 2025
- VLEMINCK Willy, Jozef 3 septembre 2025
- LUCCI née MIGLIO Madeleine, Lucile 24 octobre 2025
- PLANE Joseph 1^{er} novembre 2025
- BERNARD née CORDIER Renée 21 novembre 2025
- SAUTOU née MATHIEU Claire, Camille, Marie, Louise 1^{er} décembre 2025

Nous renseignons uniquement les actes d'état civil enregistrés ou transmis en Mairie. Par exemple, une personne originaire de Tauves mais en EHPAD ou en long séjour ailleurs n'est pas transcrite à Tauves si la famille ne déclare pas le domicile à Tauves au moment du décès.

De même la communication des mariages nécessite aussi l'accord des époux, il y a eu 7 mariages depuis un an. 6 sont repris ici.

Albert Pain : un soldat oublié retrouve sa place dans l'histoire de Tauves

Le 11 novembre dernier, lors de la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918, la commune de Tauves a procédé à l'inscription du nom du Commandant Albert Ernest Pain sur le monument aux morts. Un geste symbolique fort qui illustre le devoir de mémoire et la reconnaissance envers ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Un parcours militaire exemplaire

Né le 11 août 1879 à Jumeaux (Puy-de-Dôme), Albert Ernest Pain était le fils d'un gendarme en poste notamment à Jumeaux et Tauves. Engagé dans une carrière militaire d'exception, **il a servi son pays durant plus de quinze ans**, participant à de nombreuses campagnes en Afrique du Nord puis durant la première guerre mondiale, en combattant notamment à Verdun.

Son courage et son dévouement lui valent d'être nommé **Chevalier de la Légion d'Honneur** le 12 février 1915. Ayant atteint le grade de Commandant, Albert Pain a poursuivi son engage-

ment jusqu'au bout : **le 15 septembre 1918**, à quelques semaines seulement de la fin de la guerre, **le Commandant Albert Pain tombe au combat à Dobro Polje, en Macédoine**, lors d'une bataille décisive qui allait contribuer à la signature de l'Armistice par la Bulgarie, le 29 septembre de cette même année. La mention «Mort pour la France» a été portée sur son acte de décès, transcrit à Tauves le 9 mai 1919.

Un oubli réparé grâce à un travail de mémoire

Malgré cette mention, le nom d'Albert Pain n'apparaissait sur aucun monument aux morts. Un oubli administratif qui aura duré plus d'un siècle. C'est grâce au travail de M. Gérard Guignard, Major de Gendarmerie et ancien de l'arme de l'infanterie, que la mémoire d'Albert Pain a pu être restaurée. Dans le cadre de recherches généalogiques approfondies, M. Guignard a découvert ce soldat dont l'histoire n'avait jamais été honorée. Il a porté à la connaissance de M. Christophe Serre, Maire de Tauves, l'ensemble des documents attestant du parcours militaire exceptionnel d'Albert Pain et de son droit légitime à figurer sur le monument aux morts communal de Tauves, où



son acte de décès a été transcrit l'année après son décès au combat.

Une cérémonie sous le signe du souvenir

La cérémonie du 11 novembre 2025 à 15h30, devant le monument aux morts de Tauves, a revêtu une dimension particulière. **En présence de Madame la sous-préfète d'Issoire, de M. Christophe Serre, Maire de Tauves, et de M. Gérard Guignard, ainsi que les autorités civiles et militaires, le nom d'Albert Ernest Pain a été officiellement ajouté au monument, rejoignant ainsi ses camarades tombés pour la France.**

Cette inscription tardive rappelle que le devoir de mémoire ne connaît pas de prescription. En honorant Albert Pain, c'est la gratitude d'une commune tout entière qui s'exprime envers celui qui a donné sa vie pour que nous puissions vivre libres.



Bilans financiers, fonctionnement et investissements 2024 et 2025

Une commune qui investit beaucoup

Les précédents bulletins municipaux ont régulièrement éclairé la situation financière et les réalisations. Les exercices 2024 et 2025 voient la confirmation de ce qui avait été annoncé, avec une masse salariale maîtrisée suite à des départs à la retraite, renouvellement, rajeunissement et titularisations, avec aussi l'externalisation de la cantine scolaire, la vente du camping, l'encaissement des loyers de la maison de santé en plus des autres loyers d'appartements ou d'équipements (gendarmerie, entreprise électrique, la poste). Un accord financier a été trouvé permettant une participation des communes de Avèze et Singles représentant 1/3 des frais de scolarité des enfants habitants dans ces communes...

Nous avons pu aussi solder à son terme le déficit du lotissement les Cotes II, c'est logique puisque nous avons fixé un prix de vente des terrains inférieur au prix d'équilibre, délibération prise à sa création (déficit final de 70 000 €). Nous avons pu épurer sur 3 ans un emprunt de 1980 au titre du fonds forestier national : emprunt dont le remboursement différé aurait dû être en théorie assuré par les ventes de bois, en théorie... Nous avons avec le Trésor Public (mais à notre charge) épuré des situations anciennes de loyers impayés...

Résultante de toutes ces décisions de gestion, et d'une sortie progressive de 3 années d'inflation historique, **le résultat annuel de fonctionnement** qui avait souffert en 2022 et 2023 de la forte inflation, **est remonté** en 2024 et 2025.

Evolution de l'excédent annuel de fonctionnement en €

2020	143 930
2021	122 239
2022	83 634
2023	103 964
2024	152 847
2025	148 175

Le résultat de fonctionnement de l'année (n) permet d'autofinancer les projets d'investissements de l'années (n+1), ainsi que les amortissements et quelques recettes exceptionnelles liés à des ventes (terrains, camping, bâtiment).



Voirie entre le Leyrit et le Theil Soubre

A ce montant d'investissement direct, s'ajoute le remboursement du capital des emprunts, soit 758 162 € remboursés, non compris ici les prêts à court termes débloqués et remboursés en moins de deux ans dans l'attente de la perception des subventions et du remboursement de TVA.

Le tableau ci-après résume la totalité des investissements du mandat (hors budget annexe assainissement et parc d'activité la Croix Haute).

Annuité en capital en €

2020	117 281
2021	122 691
2022	109 499
2023	140 826
2024	135 354
2025	132 511

Nous avons investi plus de 3 707 000 euros TTC sur le mandat soit une moyenne de 617 000 euros TTC par année. Nous pouvons résumer le financement des investissements de la manière suivante, en cumulant les 6 exercices 2020 à 2025 :

- total subventions perçues : 1 814 245 € (taux moyen 59 %)
- excédents de fonctionnement capitalisés en investissement : 593 186 €
- total emprunts nouveaux : 1 200 000 €
- vente et produits exceptionnels (Ex : camping : 140 000 €)
- total FCTVA perçu l'année suivante de la réalisation de l'investissement : 736 151 €

Les nouvelles opérations déjà décidées par le conseil municipal, souvent à l'unanimité, sont reportées sur 2026 et préfigurent donc le budget qui sera voté après les élections. Les études lancées préparent les investissements 2027 et des années suivantes.



Nouvelle salle associative (travaux en cours)

Investissements directs 2020 à 2026

OPERATIONS	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	Total 2020-2025	Engagé report 2026
Travaux connexes Amén. Foncier	453 682,11	36 103,48					489 785,59	
Voirie communale	129 710,44	141 097,76	55 537,62	20 146,80	108 778,55	153 370,21	608 641,38	141 950,79
Aménagement parking MSP	1 320,00	1 008,00	2 004,00	78 102,00	23 054,40	0,00	105 488,40	993,60
Acquisition Matériel	7 396,26	26 375,63	16 165,95	26 089,80	30 216,21	27 352,34	133 596,19	3 715,49
Ateliers municipaux								1 000,00
Camping	55 845,31	1 282,80					57 128,11	
Accès terrain foot				1 978,00	2 713,00	17 366,40	22 057,40	
Batiment Mairie		278,00		2 367,78		5 783,90	8 429,68	
Divers Batiments communaux	11 613,21	20 841,76	15 028,46	6 472,34	16 739,13	7 581,14	78 276,04	14 618,86
Signalisation	126,00	1 380,00	1 919,47	15 644,17	912,00	898,34	20 879,98	10 101,66
Local chasse	3 240,00			1 385,76	415,80	325,80	5 367,36	758,40
Eclairage public			22 441,40	1 754,70	4 182,44	1 663,79	30 042,33	19 387,21
Maison de Santé Pluridisciplinaire	12 150,00	51 807,30	176 329,84	1 283 670,91	100 839,38	1 638,00	1 626 435,43	9 122,00
Batiment Les Petits Princes	1 078,78						1 078,78	7 700,00
Presbytère et annexe			129 285,75	360,66	0,00		129 646,41	1 000,00
Salle paroissiale								1 000,00
Equipeement Ecole		10 995,28	9 850,23	594,50	1 327,32	4 883,98	27 651,31	1 116,02
Salle asso et securite école						63 688,61	63 688,61	36 233,21
Batiment Gendarmerie	3 631,27	3 783,36	3 600,00	1 201,20		1 440,00	13 655,83	27 560,00
Batiment Médiathèque			504,00	33 947,56	3 277,20	1 809,60	39 538,36	190,40
Forêt Serrette Sentier		5 946,00					5 946,00	
Tiers Lieux @c'thuel		12 963,99	85 399,31	22 816,48	590,40	323,61	122 093,79	676,39
Acquisitions diverses		2 259,00	1 435,20				3 694,20	
Achat ou viabilisation terrain				1 877,00			1 877,00	
Travaux eglise					0,00	6 443,28	6 443,28	2 556,72
Batiment la Poste								1 000,00
Etude résidence senior				6 900,00			6 900,00	11 000,00
Bat entreprise électrique						2 232,35	2 232,35	7 767,65
Terrain de tennis						65 246,40	65 246,40	
Achat Batiment la Ferme Saint Jo						67 200,00	67 200,00	2 800,00
Site de granges							0,00	
Pont de la Garde						0,00	0,00	120 000,00
Etude réseau de chaleur							0,00	10 000,00
Nv lotissement étude						0,00	0,00	12 000,00
Etude sport santé							0,00	5 000,00
0 - hors équipement								1 105,20
TOTAL	679 793,38	280 018,88	519 501,23	1 505 309,66	293 045,83	429 247,75	3 706 916,73	450 353,60

Élections municipales du 15 mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Le 15 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Tauves. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 7 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des 15 conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, le maire et les adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1 000 habitants, comme Tauves suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, **le scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1 000 habitants et plus) s'applique à notre commune. Cela était par exemple le cas depuis 2014 à Saint-Sauves, la Bourboule, le Mont-Dore...

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal= 15), soit 1 ou 2 candidats de moins (13 ou 14), soit 1 ou 2 candidats de plus (soit 16 ou 17 mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 6 février pour vous inscrire sur les listes électorales, soit sur internet soit en mairie (avec une pièce d'identité, une facture justifiant du domicile dans la commune ou la preuve de votre inscription au rôle des impôts directs locaux).

Vote par procuration

En cas d'empêchement le 15 mars, pensez à établir une procuration à donner à un électeur de votre choix, démarche sur internet ou à la gendarmerie – munissez vous de votre carte d'électeur qui compte le numéro du REU, répertoire électoral unique.

Cet article est proposé par l'AMRF, association des maires ruraux de France.

..... Réalisations 2025, projets 2026



Terrain de tennis



Préau de l'école

L'année 2025 a permis d'investir près de 430 000 € dont la **voirie**, 153 000 €, l'achat de **matériel** 27 000 € dont un **tracteur tondeuse**, **l'entrée du terrain de football** (environ 20 000 €), la **chaudière** de la mairie (6 000 €), la sécurisation de **l'école** (préau, plan incendie, système d'alarme, étanchéité) environ 30 000 € et le début de la **salle associative** (environ 30 000 €), la rénovation-crédation du **terrain de tennis** (65 000 €) et enfin l'acquisition de **l'étagé de la ferme** (67 200 € frais de notaire inclus) avec la comcom qui a acheté le rez-de-chaussée. Des petits travaux sont aussi réalisés sur les bâtiments au titre de l'entretien du patrimoine, notamment suite aux dégâts de la grêle de juillet 2024.

Les subventions sont inscrites une fois notifiées par l'Etat, le Département, la Région, et maintenues au budget jusqu'à leur perception. Fin 2025, 333 433 € sont ainsi assurées et se retrouveront au budget 2026. **Le pont de la garde** pourra être

refait (période fixée par arrêté préfectoral), avec 80% de subvention, les travaux de rénovation de la **gendarmerie**, avec subvention et surloyer pendant une durée déterminée et toujours de la voirie... les études architecturales de la **résidence senior** doivent déboucher sur un accord avec le bailleur social OPHIS, pour des travaux 2027... il serait intéressant et judicieux de finir la réhabilitation de l'ex Ehpad avec la **création d'une salle sport santé** dans l'aile inoccupée au niveau de la maison de santé...

Nous espérons obtenir les **permis d'aménager** pour les **5 lots à viabiliser à la Croix Haute** et ensuite pour un nouveau **lotissement route d'Avèze**, mais pour ce dernier projet nous devons maîtriser les coûts et équilibres avant de pouvoir acheter le terrain...

Enfin l'étude réseau de chaleur est faite mais la conclusion est fragile en termes de faisabilité, nous avançons avec raison et prudence.



Voirie Les Sagnes



Voirie Cheminade

40 ans au service de la commune,

merci Anne-Marie Lachaize



Entrée à la commune de Tauves le 26 février 1985, Anne-Marie Lachaize a quitté ses fonctions le 30 juin dernier, soit plus de 40 ans effectués au sein de la commune de Tauves, ce qui est assez rare pour le souligner.

Nous pouvons ainsi rappeler sa longue carrière. Lauréate du concours de commis et à l'examen de secrétaire de Mairie, le Maire de l'époque, Antoine

Plane, fait appel à Anne-Marie, qui débute donc sa carrière aux côtés et avec l'expérience du secrétaire de mairie Albert Guillaume dont beaucoup se souviennent et qui a guidé ses premiers pas dans l'administration. Il prend sa retraite un an et demi après. Anne-Marie travaille avec Agnès puis c'est Joelle qui la rejoint en 1989, il y a 36 ans de travail en commun et en complémentarité, dans les bons moments et les moments plus difficiles.

Anne-Marie a travaillé avec 5 maires : Antoine Plane, Pierre Bouchaudy, Fernand Urlande, Jean Noël Chauvet et Christophe Serre depuis 2008. Une longue coupure pour raisons de santé a marqué la carrière d'Anne-Marie, qui a pu et su revenir au travail et a tenu à remercier sincèrement Christophe Serre de l'aménagement de son poste

entre le secrétariat et l'école. Ceci a permis une fin de carrière et d'avoir le sentiment de la mission accomplie dans le service public de proximité qu'est une mairie ou une école.

Lors d'une sympathique manifestation organisée à la sortie de l'école le 30 juin, enfants, enseignants, collègues et anciens collègues de la mairie et élus ont entouré Anne-Marie et lui ont offert quelques cadeaux et partagé quelques gourmandises. Le Maire a salué son travail, son sens du service public et son attachement à la commune et lui a souhaité une belle retraite dans la commune voisine de La Tour, en profitant de ses enfants et petits-enfants. Le plus beau cadeau était les sourires, chants et dessins des enfants pour Anne-Marie.

Merçi et bonne retraite Anne-Marie

Les services municipaux aujourd'hui

Le secrétariat administratif de Mairie fonctionne désormais avec deux agents : Joëlle LARTIGUE et Marie Laure CHARBONNEL, à temps plein

Les services scolaires et périscolaires, cantine garderie fonctionne avec Catherine PLANE (ATSEM) pour la garderie et la présence en classe maternelle, Isabelle VEDRINE, Odile GARNIER, agents techniques pour la cantine, le ménage de l'école et autres bâtiments, et depuis septembre Stéphanie RAYMOND (contrat de 6h00 par semaine) pour le service cantine.

Les services techniques fonctionnent à trois agents : Julien FRANCOIS, Sullivan CHABERT, Romain RAVEL aux compétences complémentaires pour



les nombreux chantiers dans le bourg, les bâtiments, les espaces verts et le fleurissement, le cimetière, les villages et la voirie...

Dernière minute : une disponibilité d'un agent sera remplacée en 2026.

Des prestataires extérieurs viennent renforcer le travail des

agents : déneigement, élagage, lamier...

Le service culturel fonctionne pour les salles d'expositions avec Sébastien JUILLARD pour la 2^{ème} année.

La mission du conseiller numérique s'est arrêtée en janvier, le conseil a décidé de son terme faute de participation suffisante. Le tiers lieu reste loué à la carte.

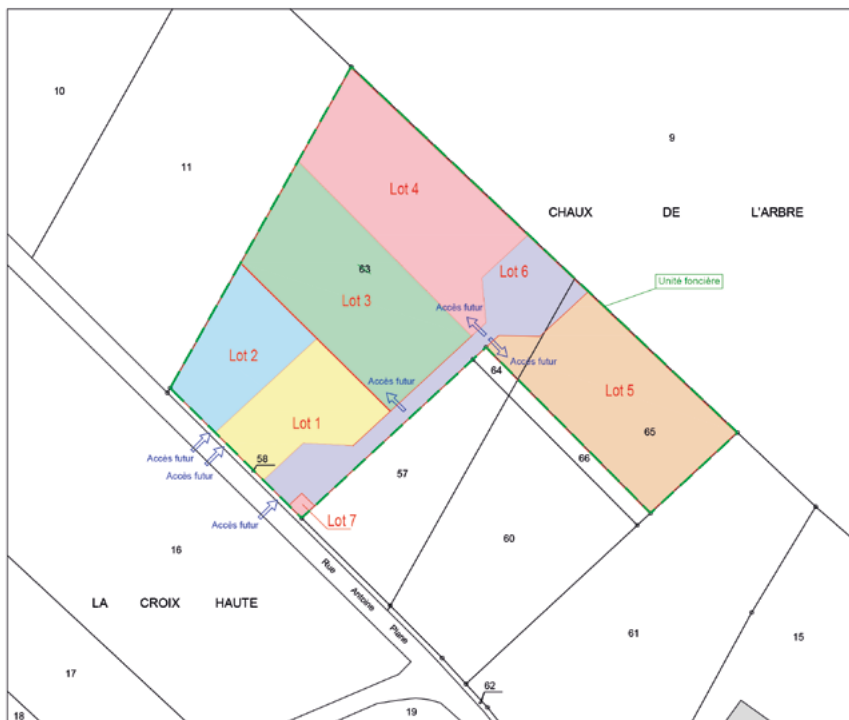
Une approche sociale pour le personnel : plusieurs agents ont été titularisés (8 titulaires sauf pour l'agent salle d'exposition et le renfort cantine) de manière à stabiliser les services. La commune aide au maintien de salaire, adhère au CNAS, et a mis en place le régime indemnitaire et prochainement une aide à la complémentaire santé (nouvelle obligation au 1/1/26). Beaucoup de décisions concernant le personnel à effectif stable.

ZONES D'ACTIVITES LA CROIX HAUTE

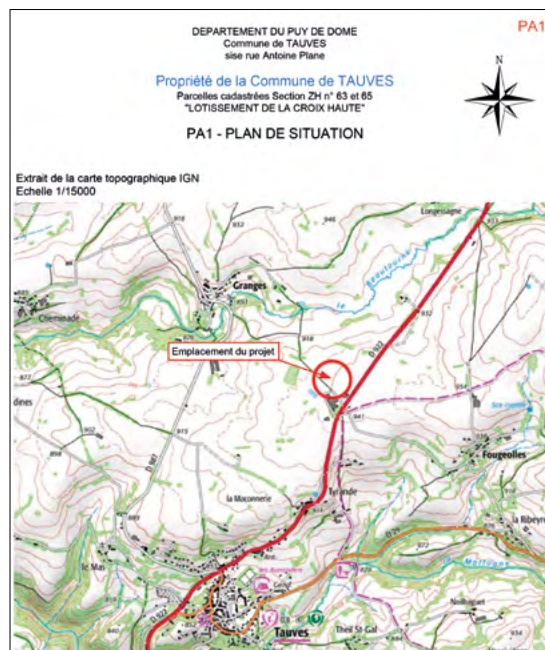
Suite à la vente de 2 lots desservis directement depuis la rue Antoine Plane, la commune, aidé d'un géomètre, vient de déposer un permis d'aménager pour l'alotissement de la partie restante en 5 lots à commercialiser, entre 1000 et 2000 m² chacun.

La viabilisation nécessite la création d'une voie perpendiculaire à la rue Antoine Plane avec aire de retournement des véhicules lourds.

EXTRAIT CADASTRAL



Projet viabilisation



Nouveaux actifs



Parents, Grands-parents, Professionnel-le-s Petite enfance et enfance

Soins de ré-harmonisation énergétique et/ou Massage aux pierres

Ateliers parents et/ou Professionnels-les
Se reconnecter à son corps et à ses sens

YOGA Bébés Parents

A domicile ou en cabinet de soin (soins et massage)
En structures enfance et petite enfance
En ligne (ateliers et soins)

Fabron Laetitia
6 rue du paradis
63 690 Tauves

Laetitia.pro2024@gmail.com
06 70 77 08 91
Facebook : Bulle de temps Bulle de sens

NOUVEAUX ACTIFS



GARAGE 922
SARL LP AUTOMOBILES

☎ 04 73 21 10 34



Les Munitions des Volcans
OUVERTURE PROCHE
ABDOUI Mehdi ☎ 06 95 78 55 57
lesmunitionsdesvolcans@gmail.com

coutelleriederibbes.fr coutelleriederibbes@gmail.com

COUTELLERIE DE RIBBES
Couteaux 100% faits main



75 Chemin de Ribbes 63690 TAUVES
06 31 10 57 52



Ambulances AFD63
Place Gabriel Molinier
☎ 06 80 44 47 18



Les Cabrettes Sancyliennes
☎ 06 99 55 92 95



ADÉLAÏDE PANTHEON
DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE
Consultations à domicile • En visio
• En cabinet

Je vous accompagne avec bienveillance pour retrouver équilibre, énergie et sérénité grâce à une alimentation adaptée à vos besoins.

SANTÉ & PATHOLOGIES	FEMMES
• Pathologies hormonales • Pathologies métaboliques • Rééquilibrage alimentaire • Perte de poids	• Grossesse • Ménopause • Endométriose • Troubles hormonaux
ENFANTS • Diversification alimentaire • Trouble de l'oralité • Difficultés alimentaires • Interrogation sur les besoins alimentaires de votre enfant	SPORTIFS • Adaptation de l'alimentation • Optimisation des performances • Récupération

Doctolib Adelaïde Pantheon Diététicienne
☎ 06 85 89 29 57 @adelaide_dieteticienne adelaïde.pantheon@orange.fr

Consultation à la
Maison de Santé Pluridisciplinaire
9, rue du Thuel - 63690 TAUVES

Les infos de la Communauté de Communes

Dômes Sancy Artense

Retrouvez ici tous les services de la Communauté de Communes :



- **Pour les entreprises** : des terrains disponibles sur nos zones d'activités, à St-Julien-Puy-Lavèze proches de l'A89 et à St-Pierre-Roche au bord de la RD2089 ; mais aussi des aides aux commerces de proximité. **Nouveau service en 2025 : la bourse aux locaux vacants** pour que l'offre des propriétaires réponde à la demande des professionnels en recherche. ➔ *Voir plus d'infos sur la page suivante.*
- **Pour les familles et les jeunes** : un relais petite enfance, 3 crèches, des accueils de loisirs pour les vacances scolaires et les mercredis, un pôle ados.
- **Pour les plus de 60 ans et personnes dépendantes** : un service d'aide à domicile, le portage de repas.
- **Pour tous, un accès au sport** : 4 gymnases, 1 dojo, 1 terrain de sport synthétique, le développement du sport dans les écoles et auprès des jeunes inscrits dans les clubs intercommunaux.
- **Pour tous, la culture près de chez vous** : Artenscène une saison d'une vingtaine de spectacles, La Bascule salle de spectacles performante, La Maison Garenne résidence d'artistes dédiées aux arts visuels, sans oublier 2 médiathèques et 2 ludothèques en réseau avec les bibliothèques communales et un portail numérique pour consulter et réserver les ouvrages.
- **Pour découvrir et profiter de nos richesses** : l'Office de Tourisme Auvergne VolcanSancy, une nouvelle signalétique harmonisée, 2 sites consacrés à la pleine nature le Cap Guéry et l'espace Sport Nature La Stèle.
- **Pour améliorer le cadre de vie de chacun** : des aides pour l'habitat, un service de l'assainissement individuel, des restaurations de cours d'eau.
- **Pour mieux se déplacer** : le guide mobilité, le service « Tous Mobiles » basé sur du covoiturage solidaire. **Nouveauté 2026 : un service d'autopartage** ➔ *Voir plus d'infos sur la page suivante.*

Pour tous ces services, n'hésitez pas à nous contacter !

Un numéro unique : **04 73 65 87 63**

Une adresse mail : **accueil@domes-sancyartense.fr**

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

Ou retrouvez toute notre actualité sur l'application Panneau Pocket

Les nouveaux services



* Vous possédez un local à usage professionnel vacant, à vendre ou à louer ?

↓



Déposez une annonce pour promouvoir votre local ...

* Vous êtes à la recherche d'un local pour installer votre activité professionnelle ?

↓



Trouvez le local idéal pour lancer votre activité ...

... grâce à notre **BOURSE AUX LOCAUX PROFESSIONNELS VACANTS !**

Rendez-vous ici :

<https://www.domes-sancyartense.fr/>

Rubrique : Vie économique / Bourse aux locaux vacants

☎ 04 73 65 87 63



Nouveau service d'autopartage





La **Plateforme Mobilité du Puy de Dôme** en partenariat avec la **Communauté de communes** développe un service **d'autopartage à Rochefort-Montagne** (parking du Marchédial au dessus du lycée).

Dès maintenant, un véhicule électrique en location courte durée (maximum 24h) à côté de chez vous, pour tous les publics et toutes les destinations. Rendez-vous sur <https://www.clem.mobi/> pour réserver le véhicule.

Plus de renseignements à :

- Plateforme Mobilité du Puy de Dôme : 04 73 39 93 26
- Communauté de communes Dômes Sancy Artense : 04 73 65 87 63

13



Rejoignez
le réseau
solidaire !



Vous voulez aider les personnes en difficulté de mobilité de votre territoire ?



Offrez votre disponibilité pour un aller et/ou un retour à une personne sans solution de transport.
Pour chaque trajet réalisé >> une indemnisation de 0,22 €/km

Nous contacter :
06 15 43 79 78 | reseausolidaire@pfm63.fr

Qu'est-ce que Tous Mobiles ?

C'est un service de mobilité solidaire mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des bénéficiaires empêchés de mobilité du territoire de Dômes Sancy Artense.

Pourquoi devenir bénévole ?

Rejoindre l'association Tous Mobiles, c'est aider près de chez vous, créer du lien avec les habitants et renforcer la vie locale. Devenir bénévole, c'est aussi participer à des temps de formation et d'échanges conviviaux proposés pour construire une véritable communauté d'entraide. Sans obligation : vous êtes libre d'accepter ou de refuser les trajets proposés.

Pour aller où ?

Le service peut être utilisé pour tous types de déplacements : se rendre chez son médecin, ses commerçants, sa famille, ses administrations, etc. En moyenne, les trajets réalisés sont d'environ 40 km aller-retour.

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation dans votre logement ?

Bénéficiez de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) portée par la Communauté de communes Dômes Sancy Artense et la commune de Tauves en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Les objectifs de l'OPAH :

- Inciter à la rénovation des logements situés dans les centres-bourgs
- Favoriser la mise sur le marché de nouveaux logements locatifs.

A qui s'adresse l'OPAH ?

- Aux propriétaires occupants (selon les ressources)
 - Aux propriétaires bailleurs
- Votre bien doit être situé dans un périmètre défini au sein du centre-bourg de Tauves

Quels travaux sont concernés ?

- La rénovation des logements dégradés : électricité, assainissement, plomberie, chauffage, sanitaires, toiture, maçonnerie...
- Les rénovations énergétiques d'ampleur : isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilation...
- L'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées : remplacement de la baignoire par une douche, monte escalier, aménagement des pièces en rez-de-chaussée, rampe d'accès...
- Les travaux de rénovation ou de création de logements locatifs

Si vous êtes éligible au dispositif :

1/ Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet :

La Communauté de communes travaille avec le prestataire SOLIHA Loire Puy-de-Dôme, spécialisé dans l'animation et le suivi des OPAH, qui vous



accompagnera dans la réalisation de votre projet :

- visite et diagnostic du logement, conseils sur les travaux, analyse des devis...
- montage et dépôt des dossiers de demandes de subvention, suivi technique et administratif tout au long du projet.

Cet accompagnement est gratuit pour les propriétaires (intégralement pris en charge par la Communauté de communes et la commune).

2/ Vous bénéficiez d'aides financières vous permettant de réduire considérablement votre reste à charge.

Ces aides sont attribuées par :

- L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- La Communauté de communes Dômes Sancy Artense
- La commune de Tauves

Pour connaître votre éligibilité à l'OPAH, contactez le service Rénov'Actions 63 au 04 73 42 30 72. Si vous êtes éligible, vous serez orienté vers le prestataire SOLIHA qui tient des permanences tous les 2 mois sur RDV au tiers-lieu Ac'Thuel (En 2026 : les 2/03, 18/05, 6/07, 5/10 et 7/12 de 10H à 12H)

Si vous n'êtes pas éligible à l'OPAH, d'autres aides existent !

..... Le syndicat intercommunal d'adduction à l'eau potable Burande-Mortagne (SIAEP)

Face au changement climatique et à la raréfaction de la ressource, le SIAEP Burande Mortagne renforce sa politique de gestion durable de l'eau. Retrouvez ci-dessous les tarifs de l'eau 2025 expliqués, les projets mis en œuvre pour encourager les économies et les travaux effectués pour préserver la ressource en eau.

Tarifs de l'eau – Année 2025

Votre facture d'eau se compose de plusieurs volets :

- Une part fixe (abonnement) correspondant aux charges d'entretien, de mise en service, de relevé du compteur, etc. : 80€ pour l'année
- Une part variable proportionnelle à votre volume d'eau consommé (en m³).

1. Abonnés domestiques (particuliers) Tranche de consommation annuelle	Tarif (€/m ³)
De 0 à 49 m ³	0,92 €
De 50 à 150 m ³	1,12 €
Au-delà de 150 m ³	1,50 €

2. Autres types d'abonnés	Tarif (€/m ³)
Usage public (cimetières, fontaines...)	0,40 €
Agricole	1,01 €
Industriel / Artisan	1,16 €

- Des redevances / taxes environnementales que l'Agence de l'Eau (Adour Garonne) impose et qui financent la protection de la ressource, la dépollution, la performance des réseaux, etc.

Les tarifs en 2024 par exemple :

- Redevance sur la consommation d'eau potable : 0.320€/m³
- Redevance pour la performance des réseaux : 0.070€/m³
- Redevance pour la préservation des ressources en eau : 0.053€/m³

Projet d'économie d'eau mis en place à partir de fin 2025

• Kits gratuits pour les foyers

Afin de favoriser la réduction des consommations, le syndicat d'eau distribue gratuitement un kit d'économie d'eau par foyer. Ce kit contient notamment des régulateurs de jet pour robinet et douche.

Pour obtenir votre kit, il vous suffit de vous adresser à la mairie de votre lieu d'habitation. La remise est gratuite, dans la limite d'un kit par foyer.

• Cuves de récupération d'eau pour les professionnels

Le syndicat propose une cuve de récupération d'eau (3000 litres) enterrée ou hors sol au choix pour les sociétés (1 cuve par société) en contrepartie d'une participation résiduelle de 500€ HT par cuve. Informations et réservation auprès du SIAEP.

Le Syndicat Intercommunal Burande Mortagne s'engage concrètement pour préserver la ressource en eau potable

Les travaux effectués en 2025

- Renouvellement de conduites : rue du Commerce à La Tour d'Auvergne ; Perret à Singles ; les Chaumages à Beau-lieu ;
- Renforcement des conduites : de la Laiterie au Réservoir à la Croix Haute à Tauves ; sécurisation de l'alimentation à la Stèle ; renforcement à Léoty et Aubert à Cros.

Les travaux prévus en 2026

- Extension de conduites au lotissement le Grand Mégnaud à La Tour
- Renouvellement de conduites : Le Mesnil à La Tour, Les Croûtes à Tauves, restructuration à St Pardoux à La Tour, Cheminade à Tauves, Pont de la Garde à Tauves
- Renforcement de conduites : route du Midi à La Tour, Tyrande à Tauves, regard stabilisateur à la Guinguette à Singles, captage de la Chaille à La Tour.
- Réhabilitation du réservoir de Pissols à La Tour

Vous pouvez agir à votre échelle

- Réduisez le débit avec des équipements simples
- Réparez les fuites rapidement
- Récupérez et réutilisez l'eau de pluie
- Ne laissez pas couler l'eau inutilement

Infos et contacts

SIAEP Burande Mortagne
Maison des Services
Route de Bagnols
63680 LA TOUR D'Auvergne
Téléphone : 04 73 21 16 57
Email : burandemortagne@orange.fr



.....SMCTOM de la Haute Dordogne.....

Mise en place des bacs de regroupement



Les bacs de regroupement ordures ménagères sur la commune ont été mis en place en d'année 2024. Cette mise en place a été effectuée après un travail conjoint avec les élus de la commune afin de garder un service de proximité. Des bacs jaunes ont également été rajoutés dans un second temps.

Lors du Comité Syndical du 29 septembre 2022, les élus se sont prononcés favorablement à la mise en place des bacs ordures ménagères en regroupement sur l'ensemble du territoire. Le SMCTOM de la Haute



Dordogne prend en charge l'achat des bacs ainsi que l'entretien.

L'inflation qui nous touche tous, nous demande de réfléchir à des pistes d'économie. Nous souhaitons maîtriser le coût global du service dans un contexte d'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe payée par tonne de déchets enfouis passe de 42€/T en 2020 à 65€/T en 2025 et pour l'incinération de 3€/T en 2020 à 15€/T en 2025 occasionnant un surcoût de près de 320 000€ pour le service.

Le regroupement des bacs s'ins-

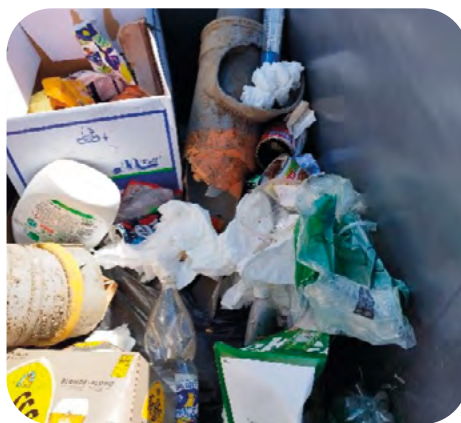
crit dans la continuité de l'optimisation des tournées pour réduire les coûts de fonctionnement, harmoniser les collectes, améliorer la sécurité au travail. Nous constatons que nos camions vont encore dans le domaine privé, et effectuent des marches arrière qui sont interdites. Des endroits délicats engendrent différents sinistres avec nos usagers.

Ce système présente des avantages : le dépôt du sac ordures ménagères est réalisé en même temps que le tri, un seul lieu pour les deux flux et plus besoin de se demander quand on doit sortir ses poubelles. Le SMCTOM a plus de souplesse pour organiser les tournées (hiver, panne, suppression du travail les jours fériés pour les agents). Avec les nouvelles consignes de tri (2021) et l'arrivée de l'obligation pour tous du tri à la source des biodéchets (01/01/2024) le poids de nos ordures ménagères devrait diminuer de 30% si le tri et le compostage sont effectués correctement.

La qualité du tri

L'équipe de SMCTOM ainsi que les élus de la commune ont fait le tour de la commune avant la mise en place des bacs pour identifier les points et les besoins. 18 bacs jaunes ont été rajoutés, la qualité du tri a été contrôlée ce jour-là. La qualité du tri était bonne. Il faut néanmoins faire attention de ne pas mettre le tri dans des sacs noirs ou autres contenants (sacs de croquettes, sacs d'aliment, sac de courses...) car ils sont envoyés directement en refus de tri. Ce qui est dommage car il s'agit de la matière valorisable. Nous retrouvons également beaucoup de DASRI (Déchets de soins à risques infectieux), des poches de nourrissages avec tubulures.

Les gros cartons doivent être déposés en déchetterie afin de suivre une valorisation directe, car ce type de carton dans les bacs jaunes occasionne des pannes dans notre compacteur



à Saint Sauves d'Auvergne. Ils sont ensuite acheminés au centre de tri à Clermont-Ferrand où nous payons 177,90€/T pour les trier, auquel s'ajoute ensuite un coût de transport pour aller au centre de tri Paprec à Saint Ours où ils pourront être expédiés au recycleur. Pour l'année 2021, le refus de tri représentait 35 765€ HT payé par le SMCTOM de Haute Dordogne et 56 527 € HT payé par le Valtom. A compter du 1er janvier 2022, la totalité du



coût engendré par le refus de tri a été à la charge du SMCTOM soit un coût à la tonne de 283,70€/T HT soit 2,5 fois plus qu'en 2021 et pour 2023 299,40 €/T soit un coût de 128 032€ (318,75€/T en 2024).

Afin de minimiser les augmentations sur la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, nous sommes tous obligés de respecter les règles de tri.

Le tri se simplifie, 100 % des papiers et des emballages vont dans le bac jaune.



Astuces et conseils sur consignesdetri.fr



Mise en place de colonnes pour les emballages en verre

- Déchetterie
- La Croix Haute
- Vers le camping les Aurengeix
- Ancien PAV vers la gendarmerie
- Serrette
- Cimetière
- Ateliers municipaux

Le compostage : une solution simple, économique et adaptée à tous !

Epluchures de légumes, restes de repas, déchets végétaux... depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire pour tous. Une réglementation qui nous incite à reconsidérer nos déchets de cuisine et de jardin comme une ressource à part entière et à ne pas les jeter dans sa poubelle d'ordures ménagères. Si la priorité reste la réduction des biodéchets, de nombreuses solutions sont proposées sur le territoire pour les « sortir » de notre poubelle grise et les valoriser. Parmi elles : le compostage.

Pour réserver votre composteur, rendez-vous dès maintenant sur valtom63.fr, rubrique Mon VALTOM « commander un composteur » ou au 04.73.21.88.46.



Horaires d'ouverture de la déchetterie située à Bagnols

Du 1/04 au 31/10 : mardis jeudis samedis 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Du 1/11 au 31/03 : mardis jeudis samedis 9h à 12h et 13h00 à 17h00

RETOUR SUR

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

**LABELLISATION
ACCUEIL VÉLO
DES BUREAUX D'ORCIVAL
ET DU GUÉRY**



**RÉUNIONS
PRESTATAIRES
DANS 5 COMMUNES**



**STRATÉGIE DE
COMMUNICATION
MISE EN APPLICATION**



**• LANCEMENT D'UNE
NOUVELLE CARTE
DES RANDOS**



**• COLLECTION 100%
OFFICE DE TOURISME
DANS NOS BOUTIQUES**



**• ATELIERS
THÉMATIQUES
POUR LES PRESTATAIRES
TOURISTIQUES**



65 APPARITIONS DANS LES MÉDIAS

En 2025 : un dossier de presse estival envoyé à plus de 100 journalistes.
40 passages radios et télé, 25 articles, 20 communiqués de presse et 11 journalistes accueillis.



LES ANIMATIONS DE L'OFFICE

UNE VRAIE DEMANDE SUR LE TERRITOIRE

110 dates d'animations programmées tout l'été et 1737 inscrits.
Les tops de la saison : initiation à l'orpaillage (Singles), visite de la ferme le Roc (Orcival), Initiation à la pêche (Guéry) ou encore la virée La Tour vaut le Détour (La Tour d'Auvergne).

VOUS VOULEZ PROMOUVOIR VOTRE ÉVÈNEMENT ?

Partenaires et associations du territoire, rendez-vous sur :
auvergnevolcansancy.com/espace-pro/proposez-votre-manifestation/

- L'information remontera sur nos supports de promotion et auprès de nos équipes.
- Service 100% gratuit (possibilité de régie publicitaire en supplément).

VOTRE CONTACT ANIMATIONS
Lucas Montel - 04 73 65 89 79
lmontel@auvergnevolcansancy.com



SUR LE WEB

Retrouvez toutes les actualités de l'Office de Tourisme et du territoire sur notre page Facebook (13.000 fans) et notre compte Instagram (15.000 abonnés).



La Newsletter pro

Tous les mois, recevez dans votre boîte mail l'actualité de l'Office de tourisme et du territoire.
Inscrivez-vous via le QR code ou en ligne sur
auvergnevolcansancy.com/espace-pro/newsletter-pro



600.000 personnes se sont connectées cette année à notre site internet
www.auvergnevolcansancy.com

1 million de pages ont été consultées.



NOUVEAU



BILAN ESTIVAL



Satisfaction clients
(+0.22 VS 2024)
(+0.10 VS 2023)



Ressenti partenaires
(+0.31 VS 2024)
(-0.16 VS 2023)

Évolution de la fréquentation sur notre territoire par rapport à l'été 2024, selon nos partenaires

BAISSE 26% STABLE 34% HAUSSE 34%

■ Une fréquentation météo-dépendante : des **bons mois de juin et d'août**, un **mois de juillet poussif** avec un excellent week-end du 14 juillet.

■ Un nombre d'excursionnistes à la journée en hausse.

■ Des tendances qui s'affirment sur le territoire : la pratique de l'**itinérance**, la volonté d'être **au calme...**

Urbanisme

Afin de faciliter et accélérer le traitement de vos dossiers d'autorisation d'urbanisme (déclarations préalables de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme), la mairie met à dispositions des usagers un guichet numérique. Après la création d'un compte utilisateur sur ce guichet numérique, vous pourrez procéder à un dépôt de dossier, mais aussi retrouver diverses informations liées à l'urbanisme. Vous pouvez accéder à ce guichet numérique en tapant dans la barre de recherche de votre moteur de recherche : guichet numérique 63, et sélectionner la première page référencée. Il s'agit du guichet unique mis à disposition par le conseil départemental.



<https://urbanisme.puy-de-dome.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

19



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?



Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?



J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?



J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits :



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75 www.adil63.org

.....Salles d'exposition Jean-Jacques FAUSSOT.....

Depuis 2011 nos salles d'exposition ont trouvé leur place dans le paysage culturel et accueillent des artistes de qualité, à la renommée locale, nationale et internationale... pour des expositions individuelles ou collectives.



Peinture des années 50

Bilan 2025

9 expositions :

- Sandrine GATIGNOL avec 280 visiteurs ;
- Franck et Luca GERY avec 230 visiteurs ;
- Atelier peinture du Centre Loisirs et Culture avec 220 visiteurs ;
- Peinture des années 50 avec la Galerie Trocmez avec 510 visiteurs ;
- Soldats du feu avec 420 visiteurs ;
- Annie PERRIN avec 220 visiteurs ;
- Triennale de l'Estampe de Chamalières avec 300 visiteurs ;



Annie Perrin

- Atelier photo avec 160 visiteurs ;
- Marie-Laure CHAUVET, Martine PERRY et Bernard TARRERIAS – 230 visiteurs.

Programmation 2026

Pour 2026, il est proposé un programme d'avril à décembre, permettant d'accueillir 8 expositions individuelles ou collectives :

- 04/04 au 02/05 – SLOBO, JEVTIC et FOURNY (peinture) ;
- 09/05 au 06/06 – Sandrine PLUMARD (sculpture métal) ;
- 13/06 au 25/07 – Olivier MASMONTAIL (peinture) ;
- 01/08 au 12/09 – Christian TCHANG (encre de Chine) ;
- 19/09 au 17/10 – Denis et Sylvie BRUNEAU (photographie/peinture) ;
- 24/10 au 11/11 – Atelier Patchwork ;
- 14/11 au 28/11 – Club Photo ;
- 12/12 au 26/12 – Joëlle BERTHOD + Flora GUETON (peinture/recup'art).

.....Concerts.....



150 ans des pompiers



...et toujours des concerts de musique classique...



■ Entente Vallée de la Dordogne

L'Entente Vallée de la Dordogne est le club de football réunit les communes de Tauves, Avèze, Saint-Sauves, La Bourboule et Le Mont-Dore.

Créée en 2022 à la suite de la fusion entre l'AS Haute Dordogne et l'Entente Saint-Sauves - Tauves, le club poursuit son développement et affirme sa place au cœur de la vallée.

Aujourd'hui, le club compte environ 55 licenciés joueurs, ce qui permet d'aligner trois équipes en championnat pour la quatrième saison consécutive, ainsi qu'une équipe de vétérans.

Une vraie fierté, surtout après le forfait général de l'équipe réserve la saison passée, suite à la trêve hivernale. Le club a su rebondir avec détermination ! Pour faire vivre le club au quotidien, une quinzaine de bénévoles composent l'équipe dirigeante et le bureau de l'association. Ce groupe dynamique assure la gestion sportive des week-ends, l'organisation d'événements extra-sportifs tout au long de la saison, ainsi que la gestion administrative du club.

Des événements pour tous

Chaque année, de nombreuses manifestations viennent rythmer la vie du club, en complément des rencontres sportives : Bal d'Halloween, Tournoi de Beach Soccer, Marché de Noël, Soirée portugaise, Concours de belote, Match de Gala caritatif, et bien d'autres encore !

Autant d'occasions de rassembler petits et grands autour d'un même objectif : le plaisir de partager.

Un club soutenu et engagé

Le fonctionnement du club est rendu possible grâce aux subventions des communes et au soutien fidèle de nombreux partenaires financiers qui nous accompagnent chaque saison. Leur aide est essentielle à la réussite et au bon déroulement de nos activités.

Par ailleurs, un projet nous tient particulièrement à cœur : « Mon club de sport zéro déchet », en partenariat avec le Valtom, le SMCTOM et Football Écologie France.

Ce projet avance bien !

Les infrastructures du club ont été équipées de poubelles de tri adaptées, chaque licencié a reçu une gourde réutilisable pour supprimer les bouteilles plastiques, et des écocupes offertes par le SMCTOM sont désormais utilisées à la buvette.

Ces petites actions contribuent à rendre notre club plus vert et plus responsable, en réduisant significativement notre production de déchets.

Nos objectifs pour l'avenir

- Maintenir un nombre de licenciés suffisant pour continuer à aligner trois équipes en championnat,
- Assurer la couverture arbitrale nécessaire pour pouvoir accéder à la division supérieure,
- Développer notre communication sur les réseaux sociaux, véritable vitrine du club et de sa convivialité,
- Organiser encore plus d'événements festifs et solidaires,
- Et surtout : prendre du plaisir ensemble autour de notre passion commune, le football !

École

Pour l'année scolaire 2025/2026, l'école de Tauves a obtenu le label niveau 3 dans le projet de l'éducation au développement durable avec, au cycle 3, des éco-délégués élus, un travail renforcé sur des actions de tri sur l'ensemble de l'école (papiers, déchets de cantine, compostage), bouchons plastiques et cartouches d'encre d'imprimante en lien avec des associations solidaires (Handisport ASM, Enfance et Partage).

Un travail aussi autour du jardin (celui de l'école et celui situé à l'ancien presbytère), se poursuit en partenariat local avec la Ferme des Sens de la Vie et l'observation de la nature au fil des saisons.

Une classe de mer est prévue pour les élèves du primaire (du CP au CM2) du 1^{er} au 5 juin 2026 à Port Leucate dans le département de l'Aude, sur le littoral méditerranéen, avec la découverte de la faune et de la flore maritimes, de l'activité de la pêche, des salins de Gruissan, l'initiation au char à voile et les visites d'un aquarium à Canet en Roussillon et du musée de la préhistoire de Tautavel.



Le jardin de l'école

Vie associative

■ Secours Catholique Tauves

La boutique du Secours Catholique a été créée le 3/12/2021. Ce sont 12 bénévoles qui assurent l'amp

plitude des **jours d'ouverture le mercredi de 14 à 17h, le jeudi de 9 à 12h30 et le vendredi de 14 à 17h.** Nous insistons sur la propreté des vêtements donnés. Une moyenne de 5kgs est apportée chaque semaine à la déchetterie, car non conforme à nos critères de « seconde main ». La totalité des recettes permet d'assurer l'aide et le soutien financier des personnes que nous accueillons lors de nos permanences à La Bourboule.

Regarder au-delà de nos remparts et imaginer l'immensité de nos possibles.

Notre action locale contribue, modestement mais avec cœur, à donner vie au projet national du Secours Catholique : faire grandir la fraternité partout, avec tous ».

A l'aube de la célébration des 80 ans le Secours Catholique, l'équipe de la Bourboule-Tauves vous donne rendez-vous fin mai 2026 à sa grande



tablée. Il s'agit d'un appel à la mobilisation qui veut promouvoir des valeurs de Fraternité et d'Hospitalité, continuer à tisser des liens de Solidarité sur le territoire local pour nourrir une vision d'une Société plus fraternelle, plus juste et plus accueillante pour les personnes les plus vulnérables.

■ Société de chasse de Tauves La Saint Hubert Protectrice

Lors de la dernière assemblée générale, tenue dans l'entre-saison à l'été 2025, la Société de chasse de Tauves La Saint Hubert Protectrice a élu un nouveau président, Monsieur Maurice MALGAT, entouré d'une équipe renouvelée et motivée. La société compte aujourd'hui 12 chasseurs actifs, tous attachés à la préservation du territoire et à la transmission d'une chasse responsable.

En lien étroit avec la Fédération départementale des chasseurs, la société veille à exercer son activité dans le respect des réglementations, de la sécurité et de la biodiversité. Fidèles aux valeurs de respect et de partage, les chasseurs entendent contribuer activement à la vie du territoire et à la préservation de son environnement.

Le président et son équipe tiennent également à remercier la municipalité pour sa disponibilité et son écoute constantes.

■ L'Amicale des pompiers de Tauves

Composée de 16 membres, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a pour but de développer la convivialité, gérer les œuvres sociales et participer à la vie du centre de secours.

L'année 2025 a été particulière, avec l'organisation d'une exposition et d'un méchoui spécial pour fêter les 150 ans du corps des sapeurs-pompiers de Tauves. Vous avez été plus de 1 400 personnes à venir fêter cet événement avec nous le 9 août dernier et nous vous en remercions vivement !

Parmi les manifestations de 2026, nous vous proposerons le 18 avril un Apéro Concert sur le thème des années 90 avec le groupe Amazone à la salle La

Bascule, ainsi que notre traditionnel Méchoui le 08 août à la Maison Saint-Joseph.

C'est grâce à vous et à votre soutien que tout cela est possible. Nous tenons donc à vous remercier de nouveau très chaleureusement de votre générosité et de votre implication, que ce soit lors du passage de notre calendrier ou à nos manifestations.

Pour l'ensemble des Sapeurs-Pompiers Volontaires : Anaïs, Aurélien, Charlotte, Emma, Éric, Etienne, Fred, Jérémy, Julien, Manon, Michelanne, Morgan, Noa, Pierre, Sullivan et Tiffany.

**Contact : Pierre Perez (Président),
06 59 34 10 26, amicalesptauves@gmail.com**



■ Artisanat rural

Nouveau souffle pour l'Artisanat. Le début d'année 2025 marque un tournant avec une équipe renouvelée et dynamique.

Les membres du conseil d'administration ont évolué et quelques membres sont arrivés : Sylvie Saurat succède à la présidence. Sandrine Espinouse seconde Pierrette Blanchet à la trésorerie et Peggy Leballeur officie en tant que secrétaire. Deux nouvelles personnalités viennent enrichir le conseil d'administration, Laurence Barrier et Martine Augeyre. Nous souhaitons remercier Yvonne Pasquet, ancienne présidente durant une trentaine d'années, ainsi qu'à Pierrette Blanchet et Marie-Noëlle Boyer qui restent fidèles à notre cause et continue d'apporter leur précieuse expérience.

Nous avons le plaisir d'intégrer les créations de plusieurs nouveaux artisans, élargissant ainsi notre offre et la diversité de nos savoir-faire : Bijoux avec pierre précieuse et semi-précieuse, cuir, illustrations, horloges en vinyle, céramique et lave émaillée.

Malgré une légère baisse de l'activité due à la conjoncture, la boutique reste animée par une même passion : celle de faire vivre l'artisanat local et de promouvoir le savoir-faire de nos créateurs. Nous restons en recherche permanente de nouveaux talents et de nouveautés, afin de continuer à surprendre et à séduire nos visiteurs.



■ GYM Aveze Tauves AGAT

Présente dans la commune depuis plusieurs années l'association de gymnastique AGAT est ouverte à tous. Tous les lundis (hors vacances scolaires) de 17h30 à 18h30, sous la houlette de Jose notre dynamique animatrice, nous entretenons notre forme en effectuant divers exercices (cardio, abdos, gainage, renforcement musculaire, équilibre...).

Dans une ambiance chaleureuse, les séances ont lieu dans une salle gracieusement mise à disposition par la municipalité, dans les locaux de l'ancien collège, en attendant de pouvoir bénéficier de locaux plus spacieux.

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter au 06 51 26 29 55.

À bientôt peut-être...



■ Association Pop'Danse : une saison 2025-2026 bien rythmée

L'association Pop'Danse fête cette année ses dix ans d'existence. Toujours animée par le plaisir de danser et de se retrouver, elle compte désormais plus de 85 adhérents dans sa section Modern Jazz/contemporain, qui continue de séduire un large public.

Pour cette nouvelle saison 2025-2026, l'association a également ouvert une section de danses latines

(salsa et bachata). Cette nouveauté rencontre un bel intérêt, avec une vingtaine d'adultes, venus de Tauves et des communes voisines.

Une belle évolution pour Pop'Danse, qui poursuit son chemin avec énergie et enthousiasme au service de la danse et de la convivialité.

Houda Chanet Présidente association Pop'danse

Tél : 07-87-27-76-16

Email : popdanse63690@gmail.com

■ Association centre de loisirs et culture

Notre Association compte environ 50 adhérents. Les différents ateliers proposés sont :

– **DESSIN ET PEINTURE** : la dernière exposition a permis de récolter la somme de 2 500 €, versée au profit de l'Association du RIRE MEDECIN, dont une antenne s'est ouverte en pédiatrie au CHU de Clermont-Ferrand

– **PHOTOS** : des places encore disponibles pour cet atelier. Une exposition a été réalisée du 15 au 29 novembre 2025

– **PATCHWORK** : une exposition est prévue fin 2026

– **YOGA**

– **PATRIMOINE** : de nombreux travaux réalisés par cet atelier en cours de numérisation par l'atelier photo

– **LECTURE**

– **JEUX PLATEAU**

On note cette année encore une bonne fréquentation à toutes les activités proposées.

Pour tous renseignements contacter Sylvie Védrine au 06.63.68.44.35

■ Association des donneurs de sang bénévoles de la commune de Tauves

Les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation en raison du vieillissement de la population et des innovations dans la qualité des soins. Les périodes de tension sont aujourd'hui récurrentes.



Il suffirait d'un don supplémentaire par an et par personne pour répondre à l'augmentation des besoins. Toute personne reconnue médicalement apte au don par le médecin de prélèvement peut donner son sang. Les donneurs de

groupe O sont particulièrement recherchés car leur groupe sanguin permet de transfuser leurs globules rouges à un très grand nombre de patients.

Le don de sang est gratuit et ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit. C'est un acte librement consenti, sans aucune contrainte.

Un grand merci aux fidèles donneurs qui ont participé aux 2 collectes effectuées en 2025.

Les collectes en 2026 auront lieu à la Salle des Expositions de 8h30 à 11h30 :

• **Mardi 19 Mai 2026**

• **Mardi 1^{er} Décembre 2026**

Pensez à prendre RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

L'Association vous souhaite une très bonne année 2026 et compte sur votre présence sur les prochaines dates.

■ 3^{ème} édition des Rencontres à LA BASCULE au croisement de la technique, de l'art et de la pratique locale **samedi 17 et dimanche 18 octobre 2026**

Près d'une trentaine de personnes (éleveurs, scientifiques, accompagnants, artistes, élus) interviendront à Tauves lors de ces deux jours propices pour s'informer, apprendre, se forger un raisonnement, désirer en savoir plus.

La volonté de mixité (intellectuelle, professionnelle et sociale), de pluralisme d'opinions et de dialogue est affirmée.

Dans la partie colloque seront présentés des résultats de recherche, des expériences de développement local, des témoignages de terrain et des points de vue d'élus.

Sont également prévus des lectures à haute voix par des comédiens professionnels, des expositions (notamment « d'animaux de nos campagnes », en carton et grandeur nature, réalisés par des élèves du Lycée de Marmilhat), un comptoir des livres et un comptoir du terroir.



Exigence et convivialité peuvent aller de pair. L'entrée est gratuite et le café est offert

Bien que cela ne soit pas une obligation dans les communes de moins de 3 500 habitants, nous donnons la parole à la majorité et à l'opposition dans les tribunes de libre expression suivantes.

..... Le Mot de la Majorité

Agir pour aujourd'hui, préparer demain

2025 a été marquée par de nombreuses actions au service de la commune, certaines visibles, d'autres plus discrètes, mais toutes essentielles au bon fonctionnement du service public local. Elles ont été conduites avec une même volonté : répondre aux besoins du quotidien tout en préparant l'avenir.

Des travaux au service du quotidien, des réalisations maîtrisées

2025 a été une année de réalisation, au cours de laquelle les engagements pris ont été menés à bien afin d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants, dans un cadre financier maîtrisé. Cette année a vu la fin des travaux programmés liés au remembrement ; les travaux de voirie ont été encore cette année une priorité, afin de faciliter et sécuriser les déplacements de tous, et les accès à nos nombreux villages. Par ailleurs, l'accès au terrain de football a été réaménagé.

L'école bénéficie d'un engagement sans relâche de la part de la municipalité. Des investissements ont été réalisés afin d'offrir aux enfants un environnement d'accueil et d'apprentissage de qualité. Le renouvellement du contrat de la cantine répond à deux objectifs : proposer des repas équilibrés de qualité, tout en préservant une gestion budgétaire responsable. Soutenir l'école, c'est investir durablement pour l'avenir de la commune.

L'année a également été marquée par des imprévus importants. L'épisode de grêle,

ainsi que les interventions liées au pont de la Garde, ont nécessité des réponses rapides et adaptées.

Bénéficiant de subventions liées aux Jeux Olympiques de PARIS 2024, un nouveau terrain de tennis a été créé, contribuant à avoir des équipements sportifs et de loisirs de qualité sur TAUVES.

Le développement de notre village passe aussi par des projets structurants. En 2025, le démarrage de la zone d'activités de la Croix Haute a constitué une étape importante pour l'attractivité économique locale et le dynamisme du territoire.

L'ensemble de ces projets a été conduit dans un souci constant d'équilibre financier et d'intérêt général.

La vie communale s'est révélée particulièrement animée en 2025, grâce à l'engagement remarquable de nos associations, soutenues par la municipalité. Cette année a été marquée par des événements majeurs : les 150 ans des Pompiers, le 10^e anniversaire de POP DANSE, le 1^{er} Salon des Vins à la Bascule. Autant de moments forts de convivialité qui témoignent de la vitalité exceptionnelle de notre village.

Merci à toutes les Associations pour leur engagement et leur dynamisme.

Anticiper les besoins de demain

Préparer l'avenir, c'est aussi anticiper les évolutions à venir. Des études ont été engagées concernant les travaux de la gendarmerie, le développement d'un réseau de chaleur, ainsi que la faisabilité

d'une résidence senior, afin de répondre aux enjeux de sécurité, de transition énergétique et de services pour nos Anciens (Plus d'informations dans les mois à venir)

Par ailleurs, la création d'une nouvelle crèche est désormais sécurisée avec la Communauté de Communes, afin de répondre aux besoins des familles.

Une action responsable et assumée

L'ensemble de ces actions a été mené dans un cadre de gestion rigoureuse des finances communales. Face aux défis budgétaires croissants, les municipalités doivent redoubler de créativité pour identifier des financements alternatifs (subventions,) et développer des montages financiers complexes. Notre commune a su relever ce défi grâce à l'expertise et au savoir-faire de la majorité. Ces contraintes impliquent aussi de faire des choix et de hiérarchiser les priorités, dans un esprit de responsabilité et de transparence. Ces choix ont toujours été débattus au sein du conseil municipal. Ils ont été présentés, expliqués et assumés. Force est de constater que l'opposition, invitée à s'exprimer sur ces dossiers structurants, privilégie le commentaire à la proposition constructive. La majorité municipale, pour sa part, a continué d'agir, de décider et d'assumer ses responsabilités.

Agir pour aujourd'hui, préparer demain : c'est dans cet esprit que la majorité municipale poursuit son engagement au service de la commune et de ses habitants.

Le Mot de l'Opposition

Tauvoises, Tauvois,

Nous tenons tout d'abord à vous adresser nos vœux pour l'année 2026. Qu'elle vous trouve en bonne santé, qu'elle apporte son lot de joies et de réussites. Souhaitons le meilleur pour la commune !

Cette nouvelle année est l'occasion de vous rappeler que nous prenons toujours une part active dans les discussions lors des réunions auxquelles nous sommes conviées.

Cependant nous regrettons toujours autant que les échanges en amont se passent en comité restreint et, comble de l'ironie, lorsque nous sommes présents à une réunion, la décision validée par les membres de l'assemblée n'est pas actée lors du vote au conseil municipal !

Tout au long de l'année 2025, certains projets ont pris forme et d'autres ont été mis à l'étude (avec une accélération ces derniers mois ...). Nous avons bien entendu été d'accord avec ceux qui dynamisent la commune.

De nombreux travaux de réfection ont eu lieu à l'école (préau, chauffage, peintures cour ...) ainsi que le début d'aménagement de salles associatives dans les anciennes parties locatives.

Ces aménagements ont été décidés avec peu de concertation avec les associations (seulement une ou deux, et de manière succincte). Comment ces espaces peuvent-ils être adaptés aux besoins sans l'avis de tous les potentiels utilisateurs ?

Il est par ailleurs dommage et dommageable que les bâtiments communaux ne fassent pas l'objet d'entretien régulier, annuel par exemple, pour éviter les gros travaux comme ceux de l'école.

Concernant l'école, les effectifs restent pour nous une préoccupation : 47 élèves à la rentrée. Selon la majorité, l'école est avant tout un coût, pour nous c'est avant tout vital pour la vie d'un village, elle représente l'avenir. Son coût est quantifiable mais pas ses bénéfices qui sont immenses.

La voirie tient toujours une place importante dans les travaux. C'est inévitable. Mais, de l'aménagement de la voie des Sagnes aux travaux en enrobés ou autre matériau, ce sont les automobilistes que l'on satisfait. Le piéton ou le cycliste sont plutôt négligés. Nous sommes tous piétons ! Certes, très récemment, la sécurité dans le bourg a été améliorée à divers endroits (rue du 8 Mai 1945, parking et abords de la MSP, arrêt de bus scolaire collège...). Cela aurait dû être fait depuis longtemps. Par ailleurs il persiste des zones de danger (absence de trottoirs par endroit, circulation piétonne non sécurisée rue des Nobles où la nouvelle limitation de vitesse n'est pas toujours respectée...).

Une vraie réflexion devrait être menée, avec les usagers sur ces questions d'aménagement du bourg.

Les services techniques ont été complétés avec le recrutement d'un 3^{ème} agent technique à l'année et du matériel a été acheté (tracteur tondeuse, débroussailluses...) pour leur faciliter la tâche. Souhaitons que ces agents restent chez nous !

L'acquisition du 1^{er} étage du bâtiment annexe St Joseph «la Ferme», suite à l'achat par la Communauté de Communes du rez-de-chaussée afin de créer de nouveaux locaux pour la micro-crèche, aurait dû être précédée d'une réflexion globale avec la population sur son utilisation.

Concernant le dernier étage de l'ancien EHPAD, il est prévu l'aménagement de logements locatifs sociaux en lien avec l'OPHIS du Puy-de-Dôme avec lequel une convention de partenariat a été signée. Nous ne nous sommes pas opposés à ce projet. Toutefois, le besoin de logements locatifs pour tout type de public est criant avec très peu d'offres. Ceci est un réel problème pour accueillir de nouveaux habitants, pourtant indispensable au regard de la courbe démographique dangereusement descendante. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

en partenariat avec la Communauté de Communes et l'ANAH va dans le bon sens mais il faudrait aller plus loin.

Avec beaucoup de retard, la commune se projette enfin dans le futur au travers des énergies renouvelables :

- Adhésion au groupement de commandes solaire Dômes en lien avec la Communauté de Communes pour l'implantation de centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics tel l'ancien collège et les bâtiments municipaux. Une réflexion sur le photovoltaïque individuel devrait être menée, à l'initiative de la commune. L'indépendance énergétique est un vrai enjeu pour les années à venir.

- Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur bois dans le bourg qui desservirait les bâtiments publics et des particuliers situés sur le tracé du projet.

Il était grand temps de se pencher sur ces solutions alternatives mais il reste une importante donnée à prendre en compte concernant l'énergie : c'est la qualité thermique des bâtiments. Rien n'est fait pour réduire drastiquement les déperditions d'énergie en raison de bâtiments non isolés. Les travaux sur les salles, appartements ou bâtiments n'incluent que très rarement une isolation efficace.

Globalement, depuis le dernier bulletin municipal, nous n'avons pas constaté de changement sur la méthode : beaucoup d'individualisme à la tête de la commune, l'époque incite pourtant à des pratiques inverses !

Quoiqu'il en soit, être au service de la population, mais également apporter nos idées et notre avis, restent notre priorité pour la fin de ce mandat dans l'intérêt de notre commune.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, envies, idées ...

Catherine BALLET - Régis BERTRAND
Sandrine ESPINOUE - Fabrice GAY
Maxime MANY

Mot rédigé le 26 novembre 2025

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT SITUÉ EN CENTRE-BOURG ET SOUHAITEZ LE RÉHABILITER POUR L'OCCUPER OU LE LOUER ?

La Communauté de communes vous accompagne avec l'OPAH*
Bénéficiez de **subventions** et d'un **accompagnement technique gratuit**



**RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**



**ADAPTATION DU
LOGEMENT**



**RÉHABILITATION
D'HABITAT DÉGRADÉ**



**Conditions d'éligibilité et informations auprès de SOLIHA
par téléphone ou lors des permanences près de chez vous**

PERMANENCES TAUVES

Tiers-lieu Ac'Thuel - 7 Rue du Thuel



10h-12h

**5 janvier | 2 mars | 18 mai
7 juillet | 5 octobre | 7 décembre**



SUR RENDEZ-VOUS

04 51 00 91 11

